

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
DU DOUBS  
Canton de  
Bavans  
Arrondissement  
de Montbéliard

Extrait du registre  
des délibérations du conseil Communautaire  
De la Communauté du Pays de Sancey-Belleherbe  
14 Bis rue de Lattre de Tassigny  
25430 SANCEY

**Nombre de Membres**

En exercice : 42

Présents : 30

Votants : 35

Procurations : 5

**Séance du 12 décembre 2024**

**L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à vingt heures**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Sous la présidence de M. Christian BRAND

Date de  
convocation :  
**6/12/2024**  
Date  
d'affichage :  
**18/12/2024**

**Etaient Présents** : Ulderic LABARUSSIAS, Thomas FRESARD, Christian VIEILLARD, Christian BRAND, Pascal DUFFNER, Christophe HUOT-MARCHAND, Jérôme BOILLIN, Christian TELIER, Chantal RENAUDE, Bruno FEUVRIER, Dominique PERDRIX, Daniel LAGAISSE, Luc BINDER, Noël BRAND, Virginie DAYET, Paul MEILLET, Frédéric CARTIER, Jeanne-Antide CANTIN, Christiane COUR, Dominique ROUHIER, Béatrice RENARD, Jean-Charles POUX, Virginie RENOUD, Catherine MARANDET, Frédéric ANDRE, Denis BOITEUX, Michel THIEVENT, Benoît CIRESA, DUTRIEUX Gérard, Lionel TORCHIO

**Excusés** : Jean-François LEGRAND, Laurent BOILLOT, Roland DOURIAUX,

**Excusés avec pouvoir** : Jean-Pierre VERMOT pouvoir à Thomas FRESARD, Bernard GRAIZELY pouvoir à Christophe HUOT-MARCHAND, Charles SCHELLE pouvoir à Christian BRAND, Yves BRAND pouvoir à Jeanne-Antide CANTIN, Damien GRAIZELY pouvoir à Frédéric CARTIER

**Absents** : Johann DEVAUX, Régis DENIZOT, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Francis CHOULET,

**Secrétaire de séance** : Jean -Charles POUX

**N° 2024-12-12-12**

**Objet** : validation des tarifs de contrôles d'assainissement non collectif année 2025

Vu la gestion de l'assainissement non collectif par le service SPANC de la CCPSB  
Vu la délibération n° 2024-11-14-15 attribuant le marché de contrôle SPANC à l'entreprise Sciences Environnement

Considérant qu'il faut mettre en place des tarifs par rapport au prix des prestations du prestataire de service

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en place des tarifs dans le but d'équilibrer le budget annexe assainissement non collectif en tenant compte des frais internes de gestion.

Ils sont les suivants applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Art	Dénomination	Prix facturé
1	Contrôle de bon fonctionnement	146,84 €
2	Contrôle de bon fonctionnement suite à une vente	223,84 €
3	Contrôle de bon fonctionnement suite à une vente non conforme	146,84 €
4	Contrôle de conception	174,34 €
5	Contrôle de bonne exécution des travaux	223,84 €
6	Contre-visite	163,34 €
7	Contrôles des dispositifs > 20 EH	- €
7.1	Contrôle de conception	256,84 €
7.2	Contrôle de bonne exécution des travaux	311,84 €
7.3	Contrôle annuel	146,84 €
7.4	Contrôle de bon fonctionnement	212,84 €
7.5	Contrôle de bon fonctionnement suite à une vente	278,84 €

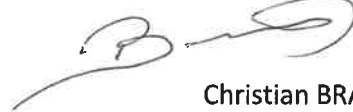
Le conseil d'exploitation du 4 décembre 2024 a émis un avis favorable.

Le conseil Communautaire à l'unanimité,

- APPROUVE les tarifs de contrôles d'assainissement non collectif pour l'année 2025 tels que proposés ci-avant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission au représentant de l'Etat le 18/12/2024

Le Président,



Christian BRAND

